PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE DE SAINT-JACQUES TENUE LE JEUDI 7 SEPTEMBRE 2021 À 18H00

0. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Chantal Melançon et résolu unanimement qu'Annie Chevrette agisse à titre de secrétaire.

1. Mot de bienvenue

Madame Chantal Melançon, directrice de l'école, se présente et souhaite la bienvenue aux parents présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Marie-Ève Perreault et adopté unanimement.

3. <u>Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du 9 septembre 2020</u>

Il est proposé par Fanny Mayer et résolu unanimement que le compte-rendu du 9 septembre 2020 soit adopté tel que présenté.

4. Rapport annuel du conseil d'établissement

Fanny Mayer présente le bilan des activités du conseil d'établissement. Malheureusement, mis à part la première rencontre, les réunions de l'an dernier ont eu lieu via la plateforme Zoom. De manière générale, le conseil d'établissement sert à adopter ou approuver le code de vie, le budget de l'école, la liste des classiques, les activités et sorties, le choix du photographe. La campagne de financement a été annulée l'an dernier, mais les enfants ont vécu malgré cela plusieurs belles expériences, dont la création d'une mosaïque. De plus, il reste encore des fonds des campagnes de financement antérieures.

5. Élection de nouveaux membres (2 postes de 2 ans + 2 substituts)

Chantal Melançon nous informe des règles à suivre pour la formation du conseil d'établissement. Il y a, cette année, 2 postes de 2 ans à combler ainsi que deux postes de substitut (idéalement au moins un). Elle explique que les membres doivent assister à 6 réunions par année d'une durée d'environ 1 heure. Tommy Pilotte et Normand Bonin manifestent leur intérêt. Annie Chevrette et Caroline Vizien-Lemire manifestent leur intérêt pour les postes de substitut.

- Tommy Pilotte est élu et proposé par Annie Chevrette.
- Normand Bonin est élu et proposé par Caroline Vizien-Lemire.

• Annie Chevrette et Caroline Vizien-Lemire sont élues comme substituts et proposées par Fanny Mayer.

6. Informations diverses

Chantal Melançon nous fait part de la situation en lien avec la Covid-19. Bien qu'il n'y ait pas beaucoup de nouvelles mesures par rapport à l'an dernier, certaines situations désagréables se produisent encore. On demande de passer le mot à tous les parents de demeurer courtois et poli dans la situation, surtout avec Isabelle au secrétariat. Si un enfant doit être retiré de l'école, il le sera pour une période de 10 jours et l'enseignant pourra agir comme soutien pour les travaux à faire à la maison.

Chantal Melançon est heureuse d'annoncer que tous les postes sont comblés dans l'école (enseignants et personnel de soutien) et qu'il s'agit de personnel légalement qualifié.

Cette année encore, 2 communications seront émises aux parents (en novembre et avril) ainsi que 2 bulletins (en janvier et juin).

Les photos scolaires auront lieu le 20 septembre prochain.

7. <u>Varia</u>

Tommy Pilotte s'informe sur l'offre de repas chauds à l'école. Chantal Melançon indique que ce service est géré par le centre administratif et que les gens doivent postuler sur un appel d'offre. Un suivi sera effectué à ce sujet.

8. Levée de l'assemblée

Proposé à 18h27 par Marie-Ève Perreault et adopté à l'unanimité.	
	_
Direction d'école	Présidente du Conseil
	d'établissement